



Lettre d'information municipale

N°93

Juin 2025

SOMMAIRE

- ❖ A vos agendas page 1
- ❖ Informations municipales pages 1 à 4

A vos agendas...

18 juin	Appel du 18 juin RDV 18h au Monument aux Morts
21 juin	Fête de fin d'année de l'école Suzanne Lanoy
5 juillet	Festivité du porc errois, 19h à la salle des fêtes
14 juillet	Fête nationale, défilé à 11h et feu d'artifices à 23h.
13 août	Journée à la mer

Informations

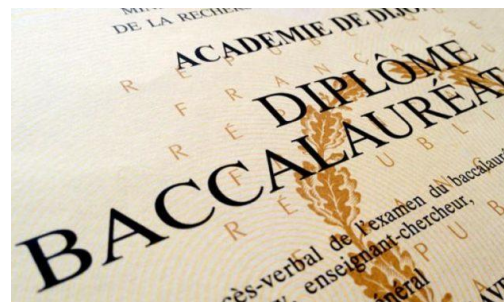
❖ Récompense des jeunes diplômés

La municipalité offre une carte cadeau d'une valeur de 70€ aux jeunes de Erre lauréats d'un diplôme de CAP, BEP, Baccalauréat général ou professionnel.

Afin d'en bénéficier, les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au 30 septembre 2025, munies d'un justificatif d'obtention (diplôme, relevé de notes, ...).



Une cérémonie de remise aura lieu à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.



❖ Fête nationale

Programme des festivités :

Dès 10h :	Accès aux structures gonflables	17h-18h30 :	Concert (guitare voix)
10h-20h :	Manèges gratuits pour les Petits de Erre	18h30-19h :	Concours Vélos fleuris (coupon d'inscription en bas de page)
11h :	Défilé et lâcher de pigeons	19h-21h :	Concert
15h30-17h30 :	Ballons gonflables	22h15 :	Retraite aux flambeaux
23h : Feu d'artifices			

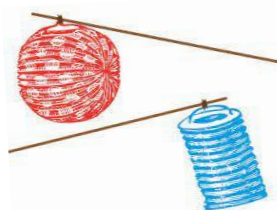


Pour célébrer la fête nationale, le CCAS et la municipalité de Erre vous invitent à participer à la

Retraite aux flambeaux

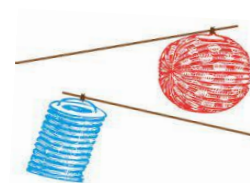
Lundi 14 juillet 2025

Rendez-vous à partir de 21h45 dans la salle de réunions de la mairie pour la distribution des lampions.



Départ de la cour de la mairie vers 22h15

Le défilé vous emmènera jusqu'au stade pour le feu d'artifices (sous réserve d'autorisation préfectorale).



Cette année encore, les membres du CCAS ont décidé d'offrir les lampions aux participants (dans la limite des stocks disponibles).

Toutefois, comme les années précédentes, vous pourrez faire un don au profit de l'association « Les Couleurs de l'Espoir » (participation libre). Cette association créée à Monchecourt intervient auprès d'enfants gravement malades, leur apportant un peu d'espoir et de réconfort pendant la maladie et les traitements parfois très lourds.

D'avance, un grand merci pour eux.

Votre générosité et votre solidarité ont permis, les années passées, de récolter la somme de 180 €.

Durant ces manifestations, la circulation dans le village risque d'être perturbée, notamment dans les rues Des Lilas, Des Capucines, Jean Jaurès, Victor Hugo et Hubert Parent. La rue Jules Guesde sera barrée toute la journée.

Coupon d'inscription pour le vélo fleuri (retour attendu avant le 8 juillet) :

Nom : Prénom : Age :

Adresse :

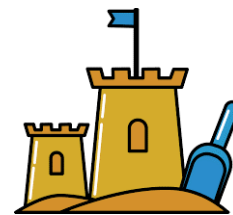
Nom des parents : N° de tel :

❖ Journée à la mer

Envie de prendre une grande bouffée d'air pur ? de vous détendre au bord de l'eau ?
Inscrivez-vous à la sortie proposée par le CCAS de Erre



à Berck-sur-Mer
le mercredi 13 août 2025



Horaires Rendez-vous sur la place de Erre à 7h45 pour un départ à 8h00.

Arrivée à Berck prévue à 10h30.

Journée libre.

Départ de Berck à 17h30 pour un retour prévu à Erre à 20h.

Tarifs 12,00 € par participant.

Gratuit pour les errois et erroises dans les cas suivants :

- Enfants de moins de 10 ans (sur présentation d'un justificatif)
- Bénéficiaires de RSA, chômeurs de longue durée (sur présentation d'un justificatif)

Infos Les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

L'inscription à titre gratuit ne sera validée que sur présentation des justificatifs demandés.

Le repas de midi est à la charge des participants.

Ce voyage est réservé en priorité aux habitants de la commune. En fonction des places disponibles, il sera ouvert aux personnes des autres communes.



Bulletin d'inscription à remettre en mairie accompagné du règlement avant le 05 juillet 2025

Nom et prénom *

Adresse *

Téléphone * / / / /

* informations obligatoires

Le CCAS se réserve le droit d'annuler le voyage si le nombre de participants est insuffisant.

	Gratuit	Payant
Nombre d'adultes		
Nombre d'enfants		
Total		

Veuillez préciser ci-dessous les noms et prénoms, la date de naissance (pour les moins de 18 ans) et l'adresse (si différente) de tous les participants.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

❖ Lutte contre l'isolement des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan de prévention des risques liés aux canicules, aux vagues de froid ou tout autres situations exceptionnelles, le CCAS de Erre a établi, suite à la convention signée avec les services du Département, un registre des personnes vulnérables.

⇒ *Qu'est-ce qu'un registre communal des personnes vulnérables ?*

Prévu par la loi n° 2004.626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, ce registre permet à toute commune de répertorier les personnes qui souhaitent être contactées lorsqu'un plan d'alerte est mis en œuvre (canicule, grand froid, pandémie ...). Ce registre géré par le Maire fait l'objet de mesures spécifiques qui garantissent la sécurité et la confidentialité des renseignements collectés.

⇒ *Qui peut s'inscrire ?*

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile

⇒ *Qui réalise la demande ?*

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant, par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Si vous connaissez une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, vous pouvez le signaler au CCAS qui se chargera de contacter la personne concernée.

⇒ *Comment s'inscrire ?*

Il faut prendre contact avec le CCAS (coordonnées ci-dessous)

En parallèle de ce registre officiel, les personnes qui se retrouvent seules, en particulier pendant les vacances à venir, peuvent se signaler en mairie en remplissant le coupon suivant :

Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone	
Age	

Une petite visite, un appel, pourront se faire pour les personnes qui le souhaitent.

Pour contacter le CCAS : - 03.27.86.61.05 (aux heures d'ouverture de la mairie)
- ccas@mairieerre.com